

L'antenne relais ferait perdre 20 à 30 % de valeur à une maison

1 octobre 2009 11:10 - L'invité du jour



“Bonjour, je suis propriétaire d'une [maison](#) à Sainte-Luce-sur-Loire, et je fais partie des gens qui se battent contre l'implantation d'une antenne relais dans notre commune, ce qui en plus de effets néfastes sur la santé, fait perdre sa valeur à nos biens immobiliers si chèrement acquis. Pourriez-vous signaler cet article à vos lecteurs et publier mon témoignage ?

“Les riverains d'un lotissement de Sainte-Luce-sur-Loire se sont opposés jeudi soir à l'implantation d'une antenne relais. Le maire a pris un arrêté. Ils étaient sur le qui-vive, ce jeudi soir, les riverains du lotissement des Charmilles, à Sainte-Luce. Bien décidés à s'opposer à l'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile dans le quartier de la Gare. La société Orange avait prévu de la monter cette nuit-là, sur le domaine privé de Réseau Ferré de France, à moins de quarante mètres des habitations. À une heure tardive, parce que la circulation des trains est moins dense en période nocturne.

Une première tentative. La grogne des riverains a commencé début juillet, lorsqu'une entreprise est venue préparer la plate-forme destinée à accueillir le pylône de l'antenne relais. Les [travaux](#) ont repris le 2 septembre, avec l'acheminement d'un mât de 25 mètres. Finalement, le pylône n'a pas été monté, en raison de vents violents.”

[Ste-Luce : le montage d'une antenne relais bloqué](#) mais pour combien de temps encore ?

“Orange veut mettre une antenne à quelques dizaines ou centaines de mètres de nos maisons. Pour l'instant, l'antenne est par terre et y restera jusqu'au jugement de l'affaire. Tapez "antenne sainte-luce" dans google pour en savoir plus. A notre demande, les agents immobiliers sont venus estimer la perte de valeur de nos biens, perte engendrée par l'implantation d'une antenne, et le verdict est assez rageant en période de crise pour des biens si chèrement acquis : - 20 à -30 % ! D'où l'intérêt de ne jamais acheter trop cher une [maison](#), il faut voir ce qui vous tombe sur la tête. La grande angoisse de certaines familles, si on déclare un jour que c'est nocif, les ondes de portables, les maisons vaudront 0 €, car elles seront invendables. Et si on implante l'antenne, toutes les maisons seront à vendre rapidement.

Le plus dur à entendre, ce sont les raisons de l'implantation de cette antenne inutile, puisque sans elle, sans l'antenne, nous avons déjà 5 barres de réception sur le portable, et qu'autour de plusieurs maisons il n'y a que des champs... Il paraîtrait qu'on veut l'installer JUSTE pour que les voyageurs dans le TGV puissent téléphoner sans coupure (alors qu'il y a partout des autocollants pour te dire de ne pas déranger les voisins en téléphonant dans le train...). A Sainte-Luce, la [maison](#) la plus proche sera à 15m de l'antenne... Bienvenue dans le monde du nocif absurde car inutile. Un propriétaire très inquiet de Sainte-Luce-sur-Loire”

Décidemment, France Télécom (Orange) ternit encore plus son image et le manque de dialogue alors que visiblement la couverture est suffisante à Saint-Luce-sur-Loire, est manifeste.

